

Critères d'obtention du statut d'étudiant.e sportive ou sportif de haut niveau (SHN).

La Commission du Sport de Haut Niveau de l'Université Paris Nanterre délivre le statut d'étudiant sportif ou d'étudiante sportive de haut niveau (ESHN) aux ayants droit au regard de la loi (listé.e.s ministériels « Élités », « Espoirs », « Jeunes », « Partenaires d'entraînement », « Collectifs nationaux » [Jeunes notamment], « Reconversion » et sportifs sous convention avec un centre de formation d'un club professionnel) sur une liste 1. Elle détermine les critères permettant d'obtenir ce statut sur une liste 2, pour des sportives et sportifs de très bon niveau.

Cette règle s'applique aussi bien aux sportif.ve.s valides qu'aux sportif.ve.s « handisport »

Les règles nouvellement définies restreignent l'accès aux listes ministérielles de SHN aux sportif.ve.s ayant réalisé une performance de niveau mondial (Liste Élités ou Séniors). L'arrivée à l'université coïncide souvent avec l'entrée dans la catégorie sénior ce qui, pour des jeunes sportif.ve.s en devenir, pose des problèmes de continuité pour le passage des listes Espoirs et Jeunes aux listes Élités. Pour permettre l'accompagnement de ces étudiant.e.s dans leur double projet, une liste de sportif.ve.s d'excellent niveau est créée.

Pour être admis sur liste 2, il faut satisfaire à des critères de niveau sportif. Ces critères doivent être justifiés pour l'année scolaire ou universitaire « n » pour les sports individuels ; et/ou pour l'année universitaire « n » ou « n+1 » pour les sports collectifs.

L'obtention du statut d'étudiant SHN implique une inscription et une participation aux championnats universitaires du sport considéré (en sports collectifs : si l'université Paris Nanterre engage une équipe au niveau du championnat FFSU Élite) conformément à l'article 2, rubrique « Accompagnement académique » du règlement du SHN de l'Université.

Ci-dessous la liste de ces critères permettant d'obtenir le statut d'étudiant SHN sur liste 2, pour les différentes disciplines sportives.

Titre 1. Sportif.ve.s « handisports »

Les règles énoncées concernent les sportif.ve.s les disciplines sportives suivantes :

Liste 1. Sports de référence à la Fédération Française Handisport

- Athlétisme
- Badminton sourds
- Basket-ball
- Boccia
- Bowling sourds
- Canoë-kayak
- Cécifoot
- Cyclisme
- Équitation
- Escrime
- Foot Fauteuil Électrique
- Football sourds
- Goalball
- Haltérophilie
- Judo
- Natation
- Plongée subaquatique
- Randonnée
- Rugby fauteuil
- Sarbacane
- Ski alpin et Snowboard
- Ski Nordique

- Sports boules pétanque
- Tennis
- Tennis de table

- Tir à l'arc
- Tir Sportif
- Torball
- Voile
- Volley-ball sourds

Ainsi que tous les sports non présents dans la liste 1 pour lesquels il existe une convention entre la Fédération Française Handisport et la fédération sportive homologuée, à savoir :

Liste 2. Sports organisés par la FF Handisport ou des Fédérations conventionnées

- Aviron
- Char à voile
- Golf
- Parachutisme
- Rugby à XIII
- Sports de glace
- Triathlon

1. Sports collectifs

Être sélectionné ou avoir été sélectionné en Équipe de France dans une compétition internationale.

Être titulaire d'une équipe évoluant au plus haut niveau national.

En sport collectif, sera considéré comme « titulaire » le sportif inscrit sur les feuilles de match et pour lequel le club ou la DTN attestera de la possibilité d'avoir un temps de jeu réel avec l'équipe.

2. Sports individuels

Être sélectionné ou avoir été sélectionné en Équipe de France dans une compétition internationale, ou bien

Être sélectionné ou avoir été sélectionné en Équipe de France dans une compétition internationale.

Être ou avoir été sur le podium dans sa catégorie d'une épreuve des Championnats de France d'un sport paralympique ou deaflympics.

Être classé premier d'une épreuve des Championnats de France d'un sport non paralympique."

3. Autres sports

Si vous pratiquez avec une fédération autre que la FF Handisport et/ou une discipline sportive autre que celles présentées ci-dessus, les demandes seront étudiées au cas par cas à partir du moment où vous répondez aux trois critères ci-dessous :

- Avis favorable du CTS ou CTN obligatoire ;

- Avoir fait un podium aux Championnats de France, Coupe de France, Circuit National ou être membre d'une équipe de France ;

- Présenter des contraintes au regard de vos entraînements et de vos compétitions.

Il vous faut donc fournir les justificatifs et éléments nécessaires au regard de ces trois critères. Votre demande sera ensuite étudiée et la Commission du Sport de Haut Niveau de l'UFR STAPS de l'université Paris Nanterre statuera sur celle-ci.

Titre 2. Sportifs.ves valides

1. Sports collectifs

En sport collectif, sera considéré comme « titulaire » le sportif inscrit sur les feuilles de match et pour lequel le club attestera de la possibilité d'avoir un temps de jeu réel avec l'équipe.

- Baseball

Être titulaire en division 1.

- Basket-ball masculin

Être titulaire d'une équipe évoluant en Espoir de Pro A, Pro A, Pro B ou Nationale 1.

- Basket-ball féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant en Espoir de Pro F, Pro F, ou Ligue 2.

- Football masculin

Être titulaire d'une équipe évoluant en L1, L2, N1 ou N2 ou U19 Nationale.

• Football féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant en D1, D2 ou U19 national.

Football américain

Être titulaire d'une équipe en D1.

• Futsal

Être titulaire d'une équipe évoluant en D1 (FFF).

• Hand-ball masculin

Être titulaire d'une équipe évoluant en Lidl Star Ligue, Pro Ligue ou Nationale 1 ou U19 Nationale

• Hand-ball féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant en LFH ou D2.

Étude au cas par cas pour les joueuses d'une équipe évoluant en N1, si les besoins d'aménagements de scolarité sont avérés.

• Hockey sur glace masculin

Être titulaire d'une équipe évoluant en Ligue Magnus ou D1.

• Hockey sur glace féminin

Être membre du pôle France ou être sélectionnée en équipe nationale.

• Roller Hockey masculin et féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant en ligue Élite.

• Rugby masculin

Être titulaire d'une équipe évoluant en Top 14, Pro D2 ou N1, N2, Espoirs Top 14

• Rugby féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant en Élite 1 ou 2.

• Volley Ball masculin et féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant en Ligue A, Ligue B (masculin) ou Élite.

• Beach Volley masculin et féminin

Évoluer dans les 10 premiers nationaux juniors et les 30 meilleurs nationaux au classement individuel national.

• Water-polo masculin et féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant en N1.

2. Sports individuels

• Aviron

- Femmes :

En junior être dans les 18 premières au championnat de France bateaux courts. En senior, être dans les 12 premières au championnat de France bateaux courts.

- Hommes :

En junior (J18) être dans les 18 premiers au championnat de France bateaux courts. En senior, être dans les 18 premiers au championnat de France bateaux courts.

- Catégories concernées :

Ces résultats doivent être obtenus dans les catégories olympiques :

Skiff = 1x (Homme et femme)

Deux sans barreur = 2- (Homme et femme)

Skiff poids léger = 1xPL (Homme et femme)

• Athlétisme stade

- Stade : satisfaire aux niveaux de performance présentés ci-après :

Spécialité	Espoir – senior H	Junior H	Spécialité	Espoir - senior F	Junior F
100m	10"90	11"00	100m	12"10	12"22
200m	22"10	22"30	200m	24"75	25"15
400m	49"50	50"00	400m	57"00	58"30
800m	1'54"00	1'54"50	800m	2'14"50	2'16"00
1500m	3'55"00	3'56"00	1500m	4'42"00	4'45"00
5000m	15'05"00	15'15"00	5000m	17'50"00	10'35"00
110mH 1,06	15"00	14"80	100mH (0,84)	14"70	14"80
400mH	55"00	55"40	400mH	64"70	65"00
3000m steeple	9'27"00	9'35"00	3000m steeple	11'30"00	7'31"00
longueur	7,05	6,95	longueur	5,70	5,65
triple saut	14,60	14,40	triple saut	12,05	11,90
perche	4,90	4,70	perche	3,60	3,35
hauteur	2,03	1,99	hauteur	1,70	1,68
poids	14,00	14,00	poids	12,20	11,80
disque	43,00	43,00	disque	38,50	37,50
marteau	48,00	50,00	marteau	47,00	45,50
javelot	59,00	56,00	javelot	39,00	38,00
décathlon	6300	6300	heptathlon	4500	4400
20km marche	1h55	52'00	20km marche	1h58	56'00"00

- hors stade : Satisfaire aux niveaux de performance ou classements ci-après :

Spécialité	Espoir – senior H	Junior H	Spécialité	Espoir - senior F	Junior F
10km	31'00	32'00	10km	37'00	38'00
Semi-marathon	1h10'00	1h15''00	Semi-marathon	1h25'00	1h27'00
Marathon	2h40'00		Marathon	2h55'00	
Course en montagne	5 premiers des championnats de France	5 premiers des championnats de France	Course en montagne	5 premières des championnats de France	5 premières des championnats de France
Kilomètre Vertical	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France	Kilomètre Vertical	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France

Trail court	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France	Trail court	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France
Trail long	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France	Trail long	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France

Trail	≥ 800 points ITRA	≥ 800 points ITRA	Trail	≥ 700 points ITRA	≥ 700 po
-------	-------------------	-------------------	-------	-------------------	----------

- Badminton

Hommes : être dans le top 100

Femmes : être dans le top 80

- Course d'Orientation

- A pied : Être parmi les 20 meilleurs de sa catégorie d'âge au classement général de la coupe de France pédestre.

- Cyclisme

- Cyclisme sur route

Courir a minima en nationale 2.

Pour les juniors, être classé dans les 40 premiers en junior homme et femme (classement général de la coupe de France ou championnats de France) ou participer aux championnats d'Europe ou aux championnats du monde.

- VTT

Cross-country : Être dans les 40 premiers français en senior homme et 30 premières françaises en senior femme. Etre dans les 30 premiers en junior homme et femme (classement général de la coupe de France ou championnats de France) ou participation aux championnats d'Europe ou participation aux championnats du monde.

Descente / trial / Enduro : Être dans les 20 premiers français chez les hommes, dans les 5 premières françaises chez les femmes dans sa catégorie d'âge (classement général de la coupe de France ou championnats de France) ou participation aux championnats du monde.

- BMX et autres disciplines associées

Etre classé dans les 16 premiers (demi-finale) des championnats de France ou participer aux quarts de final des championnats d'Europe.

- Escalade

- Pour les garçons être parmi les 20 meilleurs seniors, et 10 meilleurs jeunes en difficulté ou en bloc, les 5 meilleurs en vitesse.

- Pour les filles, parmi 15 meilleures seniors, et 8 meilleures jeunes en difficulté ou en bloc, les 5 meilleures en vitesse.

- Escrime

Être parmi les 32 meilleur.e.s français.e.s en senior, les 20 meilleur.e.s en junior.

- Equitation

Évoluer a minima au niveau amateur élite sur les disciplines suivantes : Concours complet, dressage, saut d'obstacles, endurance, voltige équestre.

- Golf

Être parmi les 200 meilleurs hommes ou les 135 meilleures femmes au classement mérite national amateur.

- Gymnastique

- Gymnastique artistique féminine et masculine :

En individuel évoluer a minima en Élite

Par équipe : évoluer a minima en Nationale A

- Gymnastique acrobatique :

En individuel évoluer a minima en Nationale A

Par équipe : évoluer a minima en Elite

- Gymnastique rythmique :

En individuel évoluer a minima en Nationale A

Par équipe : évoluer a minima en Élite

En individuel évoluer a minima en Nationale A

Par équipe : évoluer a minima en Elite

- Aérobie :

En individuel évoluer a minima en Nationale A

Par équipe : évoluer a minima en Elite

- Judo

Participer au championnat de France 1ère Division Juniors ou Seniors

- Ju-Jitsu : Etre membre de l'équipe de France

- Karaté

Être dans 8 premiers des championnats de France de combat et Wushu en F.F Karaté et Disciplines Associées.

- Kayak

- Slalom (olympique) / Course en ligne (olympique) / Descente / Kayak-polo / Marathon : Etre a minima athlète en N1

- Natation

- Natation sportive

Avoir réalisé les minimas suivants :

Grand bassin*

Grand Bassin	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 Dos	100 Dos
Homme	24'44	53''25	1'57''39	4'08''94	8'37''19	16'32''77	27'96	1'00''34
Femme	27''78	1'00''14	2'10''93	4'35''88	9'28''20	18'13''36	31''68	1'08''42
	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Pap	100 Pap	200 Pap	200 4 na
Homme	2'12''77	30''69	1'07''56	2'29''28	25''96	57''75	2'11''88	2'13''15
Femme	2'28'96	35''12	1'17''17	2'47''30	29''36	1'05''70	2'28''29	2'29''02

- Natation synchronisée

Etude au cas par cas dès lors que le classement ci-dessous est obtenu :

Pour les seniors (19 ans et plus) :

Equipe : Etre dans les 3 premières au classement final des N2.

Solo : Etre dans les 4 premières au classement final N2.

Duo : Etre dans les 4 premières au classement final N2.

Pour les Juniors (17, 18 ans) :

Equipe : Etre dans les 5 premières au classement final des N2.

Solo : Etre dans les 4 première au classement final N2.

Duo : Etre dans les 4 premières au classement final N2.

- Squash

U17, U19, Senior : Etre classé en 1ere série nationale.

- Tennis

Avoir un classement en 2e série négative (0).

- Tennis de table

Être dans le Top 800 hommes ou 300 femmes.

- Triathlon

Être classé aux championnats de France d'au moins une des disciplines ci-dessous parmi :

Sprint : les 40 meilleurs en senior, les 30 meilleurs en U23, les 20 meilleurs U18 garçons, les 15 meilleures U18 filles.

Olympique : les 40 meilleurs français en senior, les 30 meilleurs en U23.

Longue Distance : les 30 meilleurs français en senior, les 20 meilleurs en U23.

Duathlon courte distance : les 30 meilleurs en senior, les 20 meilleurs en U23, les 20 meilleurs U18 garçons, les 15 meilleures U18 filles.

Aquathlon : les 30 meilleurs en senior, les 20 meilleurs en U23, les 15 meilleurs U18 garçons, les 10 meilleures U18 filles.

- Twirling bâton

Être international en individuel ou collectivement, ou être dans le top 5 français en individuel.

3. Autres sports

Si vous pratiquez une discipline sportive autre que celles présentées ci-dessus, les demandes seront étudiées au cas par cas à partir du moment où vous répondez simultanément aux deux critères ci-dessous :

- Avis favorable du CTS ou CTN obligatoire ;

- Avoir fait un podium aux Championnats de France, Coupe de France, Circuit National ou être membre d'une équipe de France.

Il vous faut donc fournir les justificatifs et éléments nécessaires au regard de ces deux critères. Votre demande sera ensuite étudiée et la Commission du Sport de Haut Niveau de l'université Paris Nanterre statuera sur celle-ci.

Titre 3. Sportifs.ves ne possédant pas la nationalité française

Les dispositions décrites ci-dessus s'appliquent aux étudiant.e.s étrangers en ce qui concerne la Liste 1. Pour cela, les étudiant.e.s doivent justifier d'une sélection dans leur équipe nationale pour une compétition internationale.

